JOSEPHINE

ET LE

FAUX DAUPHIN

Comme au 15 décembre 1809, il fut, ces jours derniers, fortement question de Joséphine, impératrice et reine, en ce palais du Luxembourg où le Sénat conservateur prononça sa répudiation et où maintenant on évoque son nom pour toutes sortes de louches besognes : on lui fait dire ce qu'elle ne dit jamais, faire ce qu'elle se fût bien gardée de faire ; on accepte d'elle des témoignages qu'elle n'a jamais donnés et on lui distribue un rôle qui n'était point de son emploi ; car, si elle était imprudente et peu véridique, elle n'était point sotte et les histoires qu'elle imaginait lui servaient à quelque chose. Celles-ci, en vérité, eussent été bien plutôt pour lui nuire ; mais les romanciers, qui ont créé de toutes pièces l'aventure de Naundorf, ont pensé, non sans raison, que dans cette suite de personnages énigmatiques — et généralement apocryphes — dont ils invoquent la parole, Joséphine ferait bien, que sa présence jetterait une note attendrie et populaire et que, d'ailleurs, étant morte, elle serait bien empêchée pour réclamer. On construisit donc une fable que nous venons de voir officiellement accréditée au Sénat, par la troisième commission des pétitions, laquelle a chargé M. Boissy d'Anglas, sénateur, d'en faire le rapport.

On est embarrassé, à dire vrai, devant l'abondance et l'invraisemblance des contre-vérités qu'il faudrait réfuter ; où et comment les saisir, alors que, le plus ordinairement, les faits allégués flottent dans le temps, de même que les témoins invoqués flottent dans l'inconnu ; il faut essayer pourtant de mettre la main sur les actes auxquels on a assigné une date, de même que sur les personnages auxquels on a attribué un nom.

Voici donc un fait, le premier qu'on allègue où l'on fasse paraître Joséphine : il est essentiel et sur lui reposent toute la théorie de l'évasion et toute la doctrine des évasionnistes ; il est donc essentiel de le vérifier :

" Le 9 thermidor, est-il écrit dans la brochure : " La Question Louis XVII devant le Sénat ", le 9 thermidor, Barras, le héros du moment, accourt au Temple, y installe Laurent comme gardien, donne des ordres pour que le Dauphin soit mieux traité. "C'est le premier jalon posé par Joséphine de Beauharnais, qui, restée fidèle à la famille royale, va tout mettre en œuvre pour sauver l'enfant royal. "

Joséphine de Beauharnais connaît-elle à ce moment Barras ? Je ne le crois pas ; je n'ai nulle part trouvé qu'elle l'eût rencontré avant l'an III. Au 9 thermidor, elle est aux Carmes, où elle est entrée sur un arrêté pris, le 30 germinal (19 avril), par le Comité de sûreté générale, en vue de la mise en arrestation de " la nommée Beauharnais, femme du ci-devant général, rue Dominique, 953" ; son arrestation a été opérée le 2 floréal (21 avril) et, vu le défaut de place à la prison des Anglaises, elle a été dirigée sur les Carmes. On a les pétitions adressées par les enfants Beauharnais au Comité de sûreté générale le 19 floréal (8 mai), à la Convention le 26 prairial (14 juin). Le 4 thermidor (22 juillet), Alexandre de Beauharnais, incarcéré aussi dans cette prison des Carmes depuis le 24 ventôse (14 mars), a été transféré à la Conciergerie, il a été traduit devant le Tribunal révolutionnaire et guillotiné le 5 thermidor (23 juillet).

Ainsi, Joséphine, assez puissante sur Barras pour établir, le 9 thermidor, Laurent comme gardien du Dauphin, en vue de faire évader celui-ci à son heure, Joséphine ne fut pas assez puissante pour sauver, quatre jours plus tôt, son mari ; bien mieux, elle ne l'est point assez pour se sauver elle-même : ce sera seulement le 19 thermidor (6 août) qu'elle sera remise en liberté ; et quand on l'appelle, telle est son émotion, qu'elle s'évanouit. Et ce n'est point à Barras qu'elle doit sa libération ; c'est à Réal, qu'elle a connu à Croissy et avec qui elle s'est liée ; c'est à Tallien, l'ami et le collègue de Réal à la Commune ; c'est à Barrère, qui a connu son mari et a été en amitié avec lui. C'est à Tallien seul que plus tard Eugène l'attribuera publiquement ; en reconnaissance, il lui fera une pension et Joséphine se chargera de sa fille Thermidor, rebaptisée en Joséphine, qui deviendra Mme de Narbonne-Pelet.

A mesure qu'on creuse cette histoire, on en voit mieux l'absurdité : Il faut penser que, si Joséphine fut assez influente sur Barras pour machiner par lui l'entrée de Laurent au Temple, elle le voyait ; mais où ? Était-ce aux Carmes ? Mais quand, comment ? Imagine-t-on ce représentant venant faire sa cour gentiment et sur permis de la Commune, à la femme d'un ci-devant qu'on va guillotiner ? Et Barras est-il en si bonne posture depuis son retour de sa mission du Midi, qu'il se compromette ainsi, alors qu'il sait à merveille que si le groupe des Représentants revenus de mission se laisse faire, si Robespierre arrive à saisir l'un après l'autre ceux qui l'offusquent, — quitte à trouver plus tard un nom pour baptiser leur faction, comme il a fait pour les Dantonistes, — il est perdu, et au moins, lui, il veut se défendre et il sait mettre le sabre à la main.

Voilà donc le point de départ de cette histoire démontré absurde ; je ne saurais insister sur les lettres de Laurent : lettres fameuses qui semblent l'argument par excellence des évasionnistes. On en a vu des copies. — Parbleu ! Si l'on montrait des originaux, il serait vite fait de démontrer qu'ils sont faux, tandis que des copies ! Mais le texte de ces copies suffit pourtant. Voici le gardien d'un prisonnier d'Etat, et de quel ordre ! qui, sur le point de faire évader le captif dont il a la garde, écrit à un de ses complices, lequel semble être le directeur du complot et, dit-on, Barras, et à celui-ci qui sait certes le complot mieux que lui, puisqu'il en est l'auteur, il éprouve le besoin de le raconter tout entier. Cela est un procédé courant chez les auteurs dramatiques, et c'est le système d'exposition ; il ne se retrouve guère dans la vie et il faut être d'une naïveté bien étonnante pour s'y laisser prendre. Il est vrai que dans cette affaire où il s'agit d'un Prussien qui s'est fait Hollandais, on trouve parmi les crédules des Suisses, des Danois (?), des Belges, des Allemands, quantité d'étrangers, et on ne saurait leur demander, en matière de documents, un tact qu'ont seuls des Français de race et des historiens de métier.

Faut-il ensuite s'attacher à ce récit étrangement comique du jeune Roi caché dans les combles de la tour du Temple — quels combles ! — auquel Joséphine substitue successivement un muet le petit Tardif, puis un enfant qui ressemble comme deux gouttes d'eau au Dauphin, qui se trouve mourir juste à point à l'Hôtel-Dieu et qui se nomme Gonnhaut. Pourquoi deux n et une h ? On ne sait. Sans doute, pour plus de vraisemblance. Et le petit Gonnhaut, fils de Mme Gonnhaut, née Leininger, meurt au Temple ; et c'est du petit Gonnhaut qu'on dresse l'acte de décès, et on enterre le petit Gonnhaut au pied de la Tour du Temple : on extrait des combles le jeune roi ; on lui fait boire un narcotique et on l'étend dans un cercueil que la troupe et les gardiens mènent au cimetière Sainte Marguerite : là on le retire, et on le remplace par des vieux journaux dans la bière qu'on enterre soigneusement....

Comme c'est simple !

Et si vous en doutez, on vous fera attester le fait par le marquis de Broglio-Solari et son épouse, née Catherine Hyde, anciennement attachée au service de la reine Marie-Antoinette et de la princesse de Lamballe, lesquels le tiennent de Barras, qui fit cette déclaration au cours de l'hiver 1803, à table, étant allumé par le vin ; et le marquis de Broglio-Solari n'était point un personnage sans importance. Diable ! Nous connaissons un comte Andrea-Massimiliano Broglio, qui servit dans l'armée royale italienne et fut — dit-on, car il ne figure sur aucune liste — décoré de la Légion d'honneur ; il aurait été pris par les Russes à Maloiaroslavetz, et mené en Sibérie, d'où il serait rentré en Italie pour servir sous les drapeaux de Murat. Après quoi il aurait fait de grands voyages en Asie Mineure ; à son retour par la Pologne, il aurait épousé la comtesse Edwige Sulmienska, et il l'aurait quittée pour aller délivrer la Grèce ; il aurait rejoint à cet effet l'état-major du général Church et il aurait été tué à l'assaut d'Anatolico. Ce dernier point est peut être exact, car on rapporte l'oraison funèbre prononcée par Church, mais pour le reste on en peut douter ; moins toutefois que de l'existence du marquis de Broglio-Solari et de son épouse Catherine Hyde, qui excellaient à faire jouer à M. de Barras " la Vérité dans le vin" et qui le 6 juillet 1840 prenaient, pardevant notaire, acte de ses révélations trente-sept ans après les avoir reçues. Oui bien, trente-sept ans après, car ils disaient avec Barras dans l'hiver de 1803 et à ce moment M. le marquis de Broglio-Solari était MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE. (Rapport p. 98) Il y avait donc en 1803 une république de Venise. — Certes, autant qu'un Dauphin !

Il n'est personne se mêlant d'histoire qui ignore un certain individu dont, sous l'Empire le nom s'écrivait Delamothe en un seul mot et qui fut, sous ce nom, " auditeur " au Conseil d'Etat et " sous-préfet à Toulouse, à Livourne et à Carcassonne. Mais il le trouvait obscur ; aussi se fit-il appeler le baron de la Mothe-Houdancourt. A la vérité, les La Mothe-Houdancourt paraissaient éteints en Louis-Charles, marquis de La Mothe-Houdancourt lieutenant-général, chevalier d'honneur de la Reine, commandeur des ordres du Roi, grand d'Espagne de la première classe et gouverneur de Gravelines, mort le 3 novembre 1755, mais Etienne-Léon Delamothe était dès lors partisan de la Survivance. Toutefois, trouvant que Houdancourt tirait l'œil il le changea pour Langon, il fut le baron de Lamothe-Langon, " sa famille ayant possédé en Guyenne la " baronnie souveraine " de Langon. " Ainsi eût-il pu tout autant se dire prince et était il naturellement disposé à acclamer des royautés que ne déparerait point sa baronnie.

Cet homme, mis à part ses romans, ses pièces de théâtre, ses récits de voyage, ses articles, etc., etc., a été le plus fécond des mémorialistes. Il a fabriqué les mémoires de la comtesse du Barry, d'un émigré, d'un pair de France, d'une femme de qualité, du duc de Richelieu, de la vicomtesse de Fausse-Landry, de Louis XVIII, de Napoléon Bonaparte, de Mlle Quinault, de la comtesse d'Adhémar, de Cambacérès, de la duchesse de Berry, de la comtesse de Valois de La Motte et d'infinité d'autres. Or, dans tous ces mémoires, pourvu que l'époque s'y prêtât, comme dans " Les Ermites, " auxquels il collabora avec de Jouy, il a glissé l'histoire du Dauphin, son évasion et ses aventures, et, en effet, c'était bien du roman. Dans les Mémoires d'un pair de France, ceux de la comtesse d'Adhémar, ceux de Napoléon (et, je suis sûr, dans tous les autres), se rencontre ainsi la version du sieur Delamothe, et pour les partisans de la Survivance, cela fait trois témoignages, du pair de France (Fabre de l'Aude), de la comtesse d'Adhémar et de Napoléon ; tandis que cela fait Delamothe, c'est-à-dire rien. Quand un historien à peu près sérieux voit cité quelque part un livre de cet individu, il est fixé et ferme ; la commission du Sénat, elle, ouvre ses yeux, ses oreilles, sa bouche, pour cette manne. Songez un peu ! Ces gens ont-ils jamais ouï parler de Lamothe-Langon ? Langon, peut-être, depuis le nouveau ministère, mais point Lamothe ! Ah ! les benêts !

Il y a dans les pièces jointes à ce rapport un passage qui voudrait d'être rapporté tout entier ; je n'en puis donner que cette phrase:

" L'impératrice Joséphine a très certainement parlé à l'Empereur de l'évasion de Louis XVII de la Tour du Temple. Les écrits traduisant la pensée directe ou indirecte de Napoléon en témoignent incontestablement. Il existe de Napoléon deux sortes de Mémoires ou de Souvenirs. Le " Mémorial de Sainte-Hélène," qui contient, en tête, la mention qu'il s'applique à tout ce que Napoléon a dit et fait dans les dix-huit mois pendant lesquels M. de Las-Cases a écrit sous sa dictée, et les " Mémoires de Napoléon Bonaparte," dont l'auteur fut " le baron de La Motte-Langon, ancien préfet " et " ancien conseiller d'Etat," et qui ne sont que des communications indirectes."

Ainsi Las-Cases ou La Mothe-Langon, La Mothe Langon ou Las Cases, mais La Mothe Langon promu préfet, diable ! et conseiller d'Etat rien moins !

Et alors on extrait du " Mémorial " un certain passage où l'Empereur dit à Las-Cases que Joséphine souhaitait éperdument avoir un enfant et que, " quand elle dut renoncer à tout espoir, " elle mit souvent son mari sur la voie d'une grande supercherie politique ". Et sait-on quelle est cette supercherie ? " La grande supercherie politique commise (Rapport. Pièces, p. 128), c'est la déclaration mensongère de la mort de Louis XVII et la rédaction de faux actes destinés à l'accréditer ! ! " Et alors ? Qu'est ce que cela vient faire avec le désir de Joséphine d'avoir des enfants que Louis XVII soit ou non évadé ? Tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'Empire savent qu'il s'agit là du projet qui traversa le cerveau de l'Empereur d'adopter ce Léon qui venait de naître et qu'il reconnaissait pour son fils. Tout le monde sait cela, hormis ces gens qui déposent et ces gens devant qui l'on dépose ; car il y a des gens qui, sérieux comme des papes, écoutent devant des pupitres qui doivent être en acacia ces formidables et grotesques histoires !

Et ce sont là les législateurs, ce sont là des magistrats, ce furent là des juges de la Haute-Cour. Et l'on s'étonnera ensuite de leurs conceptions juridiques! De même qu'ils n'ont pas craint d'être odieux, ils ne craignent point d'être désopilants et ils étalent devant la nation ce roman comique qui arrive tout droit d'une loge de la portière en une sous-préfecture désuète ! Tout ce qu'il y eut en circulation de mémoires apocryphes, de romans historiques, de contes à dormir debout, on l'a récolté, glané, grapillé ; on l'a mis en pressoir pour en extraire le jus ; ce jus on le leur a fait boire, et étourdis, ivres de tant d'histoire, ils titubent, les pères conscrits, n'ayant jamais ouï parler d'aventure aussi surprenante, n'ayant jamais fréquenté des personnages d'une pareille lignée, eu entre leurs mains de telles destinées, disposé de telles couronnes! Sérieusement ils interrogent et ils s'enquièrent, plus hilarants à chaque question et plus sots à chaque réponse. Au mépris des lois, des arrêts et de tout l'appareil de la justice, jadis mis en branle ; au mépris du verdict des hommes qui ont en histoire une compétence, une honorabilité et une autorité ; au mépris du bon sens public exaspéré par ces romans, messieurs les sénateurs, poussés par on ne sait quel vent de folie, jouent aux Warwicks dans un cabinet du Luxembourg. Est-ce qu'ils s'imaginent qu'ils seront moins grotesques quand ils auront fait un roi — que dis je une dynastie ? Rien moins, et pour de bons républicains, radicaux-socialistes, ce n'est pas une fonction habituelle : Rien de plus vrai pourtant. Supposons qu'ils se couvrent de ridicule en attribuant à ce Prussien hollandifié le nom de Bourbon et la qualité de Prince de la Maison de France qui en paraît inséparable : si l'individu disant s'appeler Charles-Louis de Bourbon déclare, dans sa pétition qu'il adresse aux sénateurs pour les prier de l'aider à rendre un hommage de plus à la république ; s'il prend, au nom des membres de sa famille, " l'engagement de ne jamais être le sujet d'aucun trouble, ni d'aucun préjudice pour le régime actuel " ; un des membres de cette même famille, Henri-Jean-Eduard — Henri de Bourbon, prince de France — habitant villa Boschluzt, par Oosterbeek, Gueldre, déclare ceci aux mêmes sénateurs : " J'ai l'honneur de vous informer que, non seulement je ne m'associe pas à la pétition dont il s'agit, mais que j'en considère les auteurs comme étant désormais " disqualifiés. "

Cela est dur, mais disqualifiés comme Bourbons, il leur restera d'être Naundorf.

Frédéric MASSON
de l'Académie française.

SUPERSTITIONS ET REVES.

Paris, mars 23 :

Qui pourra dire comment il se fait que l'âme humaine ne se contente pas du surnaturel prouvé par les faits et la raison, et veuille encore s'assujettir à une foule de vaines croyances et de recherches sans objets sur l'invisible et le visible inconnu, comme les astres ?

Il est même à noter que plus diminue la foi dans l'âme des esprits forts", plus la superstition y prend un empire. La religion, loin d'exciter à ces ridicules croyances, les interdit ; c'est raison de plus pour les incroyants de s'y rattacher.

Voilà que le diamant bleu, le diamant Hope, "the Blue Diamond," connu dans le monde entier, recommence à faire parler de lui. Nous avons dit dans quelles conditions. Sa réputation est si bien établie, que son dernier acquéreur, M. Mac Lean, qui en a fait présent à sa femme et l'avait acheté à un bijoutier parisien, M. Cartier, ne l'avait pris que sous condition.

"Au cas où un malheur arriverait à la famille Mac Lean dans les premiers six mois de la possession du diamant Hope, le vendeur consent à échanger ledit diamant contre des bijoux d'une égale valeur."

Voilà donc une superstition légale, sur laquelle on pourrait plaider, s'il y avait lieu, et le malheur une fois constaté, le vendeur serait obligé de reprendre son fatal diamant.

On pourrait épiloguer, cependant. Qu'est-ce qu'un malheur? Deux domestiques de M. Mac Lean ont pris la fuite, emportant des valeurs : c'est là un fait qui peut se présenter ailleurs et dont le diamant n'est vraiment pas responsable. La belle-mère de M. Mac Lean est malade : peut-on dire que c'est un malheur, alors que cette personne peut guérir ? Et même on pourrait arguer de son âge pour disculper le diamant, qui finira par paraître plus malheureux que maléfique.

Pourquoi cette réputation ? Parce qu'il a été porté par la reine Marie-Antoinette et par d'autres encore qui n'ont pas été heureux, parce qu'en dernier lieu il appartenait au Sultan détrôné et que son acheteur a fait naufrage près de Singapour ? Mais il y a un fait qui fait tomber toute la légende : Louis XV portait au doigt ce diamant, pendant la bataille de Fontenoy à laquelle il assistait et où sa maison militaire décida de la victoire.

Fontenoy, ce nous semble, est une de nos gloires, et le diamant bleu n'a pas porté malheur au Roi ni à nos armes.

On a cité ainsi quantité d'objets porte-malheur, comme on vante les effets de certains porte-bonheur, depuis les petits cochons et la peau de serpent, jusqu'à la corde de pendu. Pour ma part, je suis très heureux de voyager le vendredi, parce que ce jour là l'on a plus de chances d'être seul dans son compartiment. Malheureusement, depuis quelques années, beaucoup de gens pensent comme moi et font de même, si bien que la différence est devenue minime.

Quand ils n'ont pas de ces superstitions, et même quand ils en ont, les hommes, et les femmes encore plus, se demandent si les autres planètes de notre système solaire sont habitées.

En quoi cela nous intéresse-t-il ? Que ces planètes soient habitées ou non, nous n'en aurons ni un plaisir ni un chagrin de plus, et la terre continuera à tourner avec la même indifférence à l'égard de ses congénères.

Mars ! C'est Mars qui les préoccupe le plus. Cette planète est assez proche de nous à certains moments pour qu'on puisse, avec un puissant télescope, y distinguer un pâle et des voies à peu près rectilignes et immenses, que tout de suite on a déclaré être des canaux, d'autres des nuages qui se partageaient ainsi.

Et quels canaux ! Des voies larges comme l'Adriatique, qui iraient de Paris à Tombouctou, et qui changent, de temps en temps, à peu près comme nous changeons de ministère. Chez nous, ces changements ne produisent que de simples déménagements imperceptibles de la planète, avec les plus puissants télescopes, tandis que là-bas ce sont des travaux gigantesques exécutés en un instant.

Comment sont donc les hommes qui habitent cette petite planète ? Sont-ils vingt fois plus grands que nous, et ont-ils des machines à bouleverser leur sol, en moins de temps que n'en mettent nos députés à voter le budget ?

Les âmes sensibles sont nombreuses. Elles se sont émues à la pensée que nous pouvions avoir des frères inconnus à qui nous n'avions pas encore donné le moindre signe d'affection !

On a eu recours aux tables tournantes, aux somnambules, pour savoir comment étaient faits les Martiens. Portaient-ils les cheveux plats et avaient-ils la figure rasée, comme les jeunes Américaine ? Grave question.

Les tables ont répondu. Elles répondent toujours. Une somnambule, dont l'âme était allée voir ce qui se passait là-bas, a déclaré que les Martiens étaient tous des sirènes, mâles et femelles, moitié homme ou femme et moitié poisson, qu'ils plongeaient et nageaient comme des poissons et qu'ils faisaient leurs canaux pour pouvoir voyager plus commodément que sur terre, la queue de poisson ne favorisant pas la marche.

Rien de plus logique. Le problème était résolu pour ceux qui croyaient aux canaux.

Tout d'un coup est parti un cri spontané et généreux, proféré par des milliers de bouches barbues ou délicates et souriantes : "Il faut leur faire des signes !"

Vous entendez bien, c'est des Martiens qu'il s'agit ; la télégraphie sans fil n'était pas encore inventée, et depuis qu'on s'en sert, nul effluve martien, nulle onde hertzienne émanée de nos frères de là-bas n'est venue troubler nos appareils.

Comment leur faire des signes, et quels signes ? Il est probable que les signes maçonniques resteraient incompris, et les signes de pluie, comme les signes des temps, ne leur diraient rien. Un rond, un carré ne leur feraient pas trouver la quadrature du cercle et leur feraient peut-être supposer que, chez nous, les hommes sont carrés et que les femmes sont rondes.

Il y avait mieux à faire : dessiner sur la terre, pendant la nuit, à l'aide de projectiles électriques, la figure d'un homme ; mais quel homme, pour qu'il devienne visible à une telle distance ! Un homme dont la Belgique et la Hollande figureraient la tête, dont la France dessinerait le buste, l'Espagne une jambe, l'Italie l'autre, avec sa botte ! Un homme qui danserait la gigue ! C'était gai.

On y a songé et c'est aux Etats-Unis qu'on a voulu exécuter ce projet, à travers plusieurs Etats de l'Union. On a même ouvert une souscription. Mais il fallait beaucoup de millions et il ne s'est pas trouvé d'âmes sensibles en assez grand nombre. Signe de la dureté des temps, le seul signe que les Martiens puissent percevoir chez nous, en ne l'apercevant pas.

Et voilà que le professeur Arrhenius, élu membre correspondant de l'Académie des sciences, vient de démolir en Sorbonne tous ces rêves, en prouvant qu'il n'y avait ni Mars ni canaux ni êtres vivants !

Quel dommage pour ceux qui trouvaient là un excellent sujet de conversation ! Ainsi tout s'en va ! Et cela se passait au mois de mars !

Une Carrière.

Et maintenant, que ferons-nous d'Auguste ? se demandèrent M. et Mme Dubois, quand leur fils unique eut enfin passé son baccalauréat.

Le père disait :

—J'aurais voulu faire d'Auguste un médecin....

Et la mère :

—Moi, un avocat...

—Oui, mais les études de droit ou de médecine sont longues, compliquées d'examens multiples....

—...Et le cher enfant n'a point de chance aux examens....

—...Six fois déjà il rata son bachot....

—Hélas !.... Alors, mon ami, mieux vaudrait peut-être pousser Auguste dans l'administration ? Là, du moins, grâce à nos relations, il avancerait facilement.

Bref, ayant tout considéré, tout pesé, ces bons parents décidèrent qu'ils feraient de leur fils un fonctionnaire.

Pas travailleur, mais fils obéissant, Auguste se soumit aussitôt à la volonté paternelle. Généreusement, il offrit ses services à l'Etat, entra au ministrère. Trois ans plus tard, envoyé en province, il parcourait la France du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, successivement nommé, déplacé, replacé.... Finalement, il parvint au poste de secrétaire général en la préfecture de la Haute-Seine.

Tous ceux qui connurent alors M. le secrétaire général Dubois le jugèrent pareilement :

—Quelle nullité, mon Dieu ! quelle nullité ! soupirait son chef, le vieux préfet.

—Quel pauvre cerveau ! affirmaient ses amis.

—Quel crétin ! chuchotaient ses subordonnés.

Et ce touchant accord, si rare en les jugements des hommes, n'étonnait pas autrement M. Auguste Dubois :

—Bon ! constatait-il, c'est ici comme au collège : tout le monde me prend encore pour un imbécile !

Mais, confiant en son étoile, il ajoutait :

—Bah ! la veine viendra bien un jour !

Or, il eut raison.

La veine, la grande veine lui vint en effet. Elle vint sous les traits rébarbatifs d'un nouveau préfet envoyé dans la Haute-Seine par un nouveau ministre. Doué d'une audace singulière, ce préfet entendait n'avoir auprès de lui que des fonctionnaires actifs, laborieux, intelligents. Et, comme M. Auguste Dubois était naturellement incapable de satisfaire à de telles exigences, M. Auguste Dubois fut révoqué un beau matin — oui, purement et simplement révoqué pour incapacité notoire !

Jamais, de mémoire de contribuable, pareille exécution ne s'était vue dans le beau département de la Haute-Seine. Aussi bien, personne ne voulut y croire :

—Ah ! vous me la baillez belle, disait-on, un fonctionnaire incapable ! Non, voyez-vous : ça, c'est un prétexte. Il y a là-dessous quelque histoire !

—Bah ! quelle histoire ?

—Patience, nous le saurons tôt ou tard.

—Hum ! Croyez-vous ? M. Dubois est, tout le monde le dit, un homme de mœurs pures et austères....

—Oui, oui, mœurs irréprochables, mais.... et les opinions ? Hé ! hé ! que pense-t-il, au juste, M. Dubois ?

Lors, tous ceux qu'un propice destin avait naguère favorisés d'une ou deux minutes de conversation avec M. le secrétaire général tâchèrent de se rappeler quelques mots de leur entretien. Ils les rapportaient en ajoutant toujours :

—Vous voyez, c'est assez insignifiant.

—Dame ! répliquait-on, dame, écoutez donc !.... Dans sa situation, il ne pouvait dire tout ce qu'il pensait.

—Evidemment ! Mais au fond....

—Ah ! au fond, il pense comme moi ! Il est de mon avis, parbleu ! Il est de notre parti, etc.... etc.

Bref, chacun prêtant son opinion favorite à M. Auguste Dubois, celui-ci se trouva bientôt muni de convictions et d'idées auxquelles il n'avait assurément jamais songé, mais qu'il accepta néanmoins avec son ordinaire docilité.

Comme il obéissait autrefois à ses parents, il obéissait maintenant à ses concitoyens. Et, par cette humble soumission à l'ordre universel — laquelle, après tout, ne manque pas de philosophique grandeur — Auguste s'éleva rapidement en la publique estime. Tout le monde disait de lui :

—C'est un caractère !

Et ainsi considéré, admiré, Auguste fut aimé. Il épousa une jeune veuve très riche, très belle, très bonne. Et, depuis cinq ans, Auguste est l'heureux père d'un charmant bambin que je vis, l'autre jour, comme il faisait la dinette avec deux petits camarades.

Gravement, ces trois petits messieurs parlaient de leur avenir. L'un disait :

—Moi, je veux être évêque !

L'autre :

—Moi, général!

—Et moi, déclara le fils d'Auguste, je veux être révoqué !

Un précieux souvenir.

Le musée historique de Rome vient de s'enrichir d'un précieux souvenir : l'épée que portait le général de Pimodan à la bataille de Castelfidardo.

Après la défaite des troupes pontificales, le général de Pimodan, qui avait reçu une grave blessure, resta abandonné sur le champ de bataille ; des officiers italiens le recueillirent et un chirurgien militaire s'empressa de lui extraire la balle qui l'avait frappé.

Le général de Pimodan examina avec attention le projectile et, pour témoigner sa reconnaissance à son opérateur, il le pria d'accepter et de garder son épée comme souvenir. Le glorieux blessé croyait alors guérir, mais transporté dans une maison voisine, il mourut quelques jours après.

Le chirurgien garda constamment sur lui, tant qu'il resta sous les armes, l'épée du général, et c'est cette épée que sa veuve vient de donner au colonel Dovara, directeur du musée du château Saint-Ange, où elle constituera un des plus intéressants et des plus glorieux souvenirs.

LA FONDATION HYDE.

Dans le but de consacrer définitivement l'œuvre de M. James H. Hyde fondée en 1898, le gouvernement français et l'université Harvard des Etats-Unis viennent de conclure un arrangement aux termes duquel l'université de Paris et l'université de Harvard s'engagent à envoyer réciproquement des professeurs pour faire des conférences à la Sorbonne et à l'université Harvard. Ces professeurs seront envoyés tous les deux ans. Ils seront considérés pendant la durée de leur visite comme étant des professeurs titulaires de leur chaire dans ces deux universités.

La fondation Hyde a été inaugurée à Harvard en 1908 par les professeurs français. Leurs collègues américains à leur tour sont venus, pour la première fois en France, en 1904.

CUISINE

Langue de veau jardinière.

Une fois la langue dégorgée et blanchie à l'eau bouillante, enlever la peau, la piquer de gros lardons, la mettre dans une casserole avec des tranches de lard de poitrine, un peu de jambon, carottes, oignons coupés en rondelles, sel, poivre, bouquet garni ; mouiller avec une cuillerée d'eau-de-vie et moitié bouillon, moitié vin blanc.

Couvrir et laisser mijoter pendant deux heures. Retirer ensuite la langue, dégraisser la sauce, la passer au tamis dans un plat allant au feu, remettre la langue entourée d'une garniture jardinière, composée des légumes de la saison, cuits (par petits paquets dans de la mousseline) à l'eau bouillante salée.

Arroser le tout avec la sauce : laisser aux légumes le temps d'en prendre le goût et servir dans le même plat.

Salade de laitue, cresson, mâche et salades dures.

Pour les salades, qui sont des herbes tendres et spongieuses, il faut diminuer la dose de vinaigre et de sel et augmenter un peu celle d'huile ; au contraire, pour les salades "dures", telles que la scarole, la chicorée, le pissenlit la barbe de capucin, corser l'assaisonnement avec de la moutarde, une pointe de piment (à volonté) et 1 ou 2 jaunes d'œufs mollets, y jeter la salade, l'y laisser séjourner pendant une demi-heure au moins, après l'avoir tournée.

La salade de laitue n'est vraiment bonne que si on y ajoute des œufs durs ou des jaunes d'œufs mollets.

Gâteau au pain.

Œufs	6
Chapelure	180 gr.
Sucre semoule	150 gr.
Raisin de Corinthe	125 gr.
Angélique, cédrat, écorce d'orange et de citron	125 gr.

(Il est préférable de faire la chapelure soi-même en râpant la croûte du pain grillé).

Casser les œufs, séparer les blancs des jaunes. Mélanger le sucre aux jaunes en tournant avec une cuillère de bois de façon à former une mousse blanche, y incorporer la chapelure, le raisin de Corinthe épluché et lavé les fruits confits coupés en petits dés ; ajouter les blancs d'œufs en neige.

Beurrer un moule, le saupoudrer de chapelure, y verser la préparation et faire cuire à four doux. Démouler ensuite sur un plat.

Au moment de servir, verser dessus une crème à la vanille, ou arroser le gâteau avec du rhum sucré ou du kirsch et y mettre le feu.